

École élémentaire
4^E rue du Bourg
68720 HOCHSTATT
03 89 06 37 33
ce.0681408L@ac-strasbourg.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 7 MARS 2023

Présents

- Mme WEISS, adjointe au maire
- Mmes MARCHAL, MULLER, SCARAVELLA et SCHMITT, représentantes des parents
- Mmes ARBONA, BISCHOFF, FERRY, GESSIER et ZINTY, enseignantes
- Mme DI CESARE, accompagnante des élèves en situation de handicap
- M. OBERLÉ, directeur ALSH (périscolaire)
- M. WOEHLE, directeur de l'école élémentaire

Absents excusés

- Mme GANZITTI, inspectrice de l'Éducation nationale
- M. HECKLEN, maire
- Mmes HARTMANN et NEVES, représentantes des parents
- Mme CHOLLEY, accompagnante des élèves en situation de handicap

Le directeur ouvre la séance à 17h45, accueille les participants et rappelle l'ordre du jour.

1. Approbation du compte rendu du conseil d'école du 18 octobre 2022

M. Woehl relit le compte rendu du conseil d'école qui ne soulève ni remarque, ni discussion. Il précise que Mme Legalloudec, AESH qui intervenait au sein du dispositif ULIS, a dû quitter l'établissement (changement effectif depuis le 2 mars). Le directeur la remercie pour son engagement fort apprécié par toute l'équipe.

Le compte rendu du conseil d'école du 18 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. Point sur les effectifs et prévisions pour 2023 / 2024

Il y a 122 élèves au jour du conseil d'école (111 hors ULIS) avec une arrivée le 27 février 2023.

Le directeur présente les prévisions pour 2023 / 2024 (hors ULIS). Il confirme le maintien de la 5^e classe ordinaire avec la même organisation pédagogique que cette année (présence d'une classe de GS-CP).

Les mouvements prévus (hors ULIS) sont les suivants :

- 13 CM2 quitteront l'école pour le collège ;
- 9 GS de la maternelle de Hochstatt rejoindront le CP ;
- 10 MS de la maternelle de Hochstatt rejoindront la classe GS-CP ;
- 1 arrivée est prévue au CP ;
- 5 élèves du CM1 quitteront l'école pour le privé.

L'effectif prévu est donc de 113 élèves (hors ULIS) avec la répartition par niveau suivante :

- GS 10 élèves
- CP 25 élèves
- CE1 12 élèves
- CE2 25 élèves
- CM1 29 élèves
- CM2 12 élèves.

L'organisation pédagogique précise n'a pas été définie avec précision parce qu'il peut encore y avoir plusieurs fluctuations (arrivées, départs, maintiens, affectations ULIS). Elle sera présentée au conseil d'école du 3^e trimestre. Mais les classes seront très certainement les suivantes : GS-CP, CP, CE1-CE2, CE2-CM1, CM1-CM2.

En ULIS, deux élèves quitteront le dispositif pour rejoindre le collège et les neuf autres poursuivront leur scolarité à Hochstatt. Trois nouvelles arrivées sont attendues pour compléter l'effectif.

3. Informations pédagogiques

a. APC (activités pédagogiques complémentaires)

En période 4, il y a des séances d'APC les mardis et les jeudis pour le CE2-CM1. Les autres classes continuent à les organiser le mardi.

b. RASED (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté)

La maîtresse E (Mme Abraham) intervient en période 4 auprès de 4 élèves.

c. USEP (union sportive de l'enseignement du premier degré)

Le programme des rencontres du 2^e trimestre est le suivant :

- participation de tous les CP et de tous les CE1 à la rencontre départementale « Unihockey » à Brunstatt le 3 mars 2023 ;
- participation des CE2 du CE1-CE2 et de la classe de CE2-CM1 à la rencontre départementale « Tchoukball » au gymnase universitaire de Mulhouse le 4 avril 2023 ;
- participation du CM1-CM2 à la rencontre départementale « Gymnastique » le 11 avril 2023.

d. Conseil des élèves

Le 2^e conseil des élèves s'est tenu le 3 février 2023. Quelques idées des enfants ont été retenues par l'équipe pédagogique (faire décorer par les classes à tour de rôle le hall de l'école – organiser les accueils du matin et de l'après-midi en musique). Le 3^e conseil des élèves est prévu le 24 mars 2023.

e. Évaluations CP

Mmes Ferry et Bischoff évoquent ce deuxième temps d'évaluation placé au milieu de l'année de CP. Elles précisent qu'il sert à apprécier la progression des élèves, dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération et qu'il doit permettre de compléter les observations des évolutions des élèves. Les parents seront informés des résultats. Les enfants aux résultats plus fragiles bénéficieront d'une aide soit en classe, soit en APC.

f. Actions particulières (2^e trimestre)

- Concernant toute l'école :
 - dessins pour le carnaval AOSE (samedi 11 mars 2023) et organisation d'une petite cavalcade à l'école (vendredi 10 mars 2023) :

- participation au rallye « calcul@TICE » (dès le lundi 13 mars 2023 pour les CM2) ;
- suite du travail autour des sélections de livres des « Incorruptibles » ;
- organisation d'un petit-déjeuner à l'école « à l'allemande » (lundi 3 avril 2023).
- o Concernant la classe de GS-CP : sorties à la Maison de la nature d'Altenach les 23, 26 et 27 janvier 2023 pour une découverte de l'adaptation des animaux à l'hiver. Ces sorties ont été en partie subventionnées par l'AOSE, les transports pris en charge par la commune.
- o Concernant les CP de la classe GS-CP, les classes de CP-CE1 et de CE1-CE2 et le dispositif ULIS : projet « Théâtre » avec la présence à l'école de 2 comédiens professionnels pendant 2 semaines qui ont encadré les élèves dans leur rôle de super héros de la nature. La quinzaine s'est achevée par une représentation devant les parents vendredi 20 janvier 2023. Les enseignantes remercient les partenaires qui ont contribué à la réalisation de ce beau projet (l'Académie de Strasbourg par le biais du GIP-ACMISA, la commune de Hochstatt et l'AOSE).
- o Concernant les classes de GS-CP et CM1-CM2 : sortie au théâtre de la Sinne à Mulhouse le 6 février 2023 pour assister au spectacle « Mundo Pataqués ».
- o Concernant le CM1-CM2 :
 - participation au jeu des « Petits champions de la lecture » (l'élève sélectionnée a participé à une demi-finale départementale et si elle convainc le jury continuera peut-être l'aventure jusqu'à atteindre la finale nationale qui aura lieu à Paris) ;
 - participation au concours « Maths sans frontières » en jumelage avec une classe de 6^e du collège d'Illfurth (mardi 7 mars 2023) ;
 - participation à la « Dictée francophone scolaire » dans le cadre de la semaine mondiale de la Francophonie (vendredi 24 mars 2023) ;
 - venue de gendarmes pour une séance de sécurité routière, théorie et pratique (mardi 4 avril 2023 après-midi).

g. Classe de découvertes

Aucune disponibilité n'a été trouvée cette année pour accueillir toutes les classes de l'école.

4. Santé et sécurité

Un exercice « Risques Majeurs » a été organisé le 20 janvier 2023 et un exercice d'évacuation « Incendie » le 3 mars 2023. Tout s'est passé sans problème à l'exception du système d'alarme pour l'exercice « Risque majeurs » qui va être remplacé.

5. Budgets « Mairie » 2022 et 2023

a. Section de fonctionnement

Pour l'année civile 2022, la commune a alloué à l'école élémentaire 3696 € pour les achats de fournitures scolaires, 3000 € pour les frais de transport collectif et 6000 € pour les frais de piscine. Le directeur présente les dépenses de chaque budget. Le directeur rappelle que la mairie prend également en charge les frais de copie (hors papier) et ceux de timbres.

Pour 2023, les budgets alloués aux fournitures scolaires, au transport collectif et à la piscine sont respectivement de 4538 €, 2640 € et 6000 €.

b. Section d'investissement

Mme Weiss présente les dépenses effectuées en 2022 : l'installation d'un portail à l'entrée de l'école élémentaire pour 4260 € et l'achat d'armoires de rangement pour le matériel de sport pour 554,50 €.

Pour 2023, il est déjà prévu l'installation d'une nouvelle boîte aux lettres, celle de haut-parleurs dans les classes et l'achat d'un ordinateur portable.

6. Travaux et équipements

Le directeur fait le point sur les demandes de travaux (non évoquées lors de la présentation des budgets) :

- peinture et isolation de la salle 5 (ancienne demande) ;
- peinture des murs du hall du rez-de-chaussée (ancienne demande) ;
- peinture des murs et du plafond de la BCD (ancienne demande) ;
- remplacement du revêtement de sol de la BCD (ancienne demande) ;
- pose de dalles au niveau de la sortie jardin salle 4 (ancienne demande) ;
- remplacement du grillage du plateau sportif ;
- installation d'un marquage spécifique pour la cour du bas ;
- installation d'un banc dans la cour du bas ;
- réfection des marquages (plateau et cour) ;
- agrandissement du garage à vélos.

M. Woehl fait également le point sur les demandes d'équipements (non évoquées lors de la présentation des budgets). La seule nouvelle demande est le renouvellement de mobilier scolaire. Il précise que l'école ne possède pratiquement plus aucun stock et que régulièrement tables et chaises doivent être écartées car trop endommagées. Mme Weiss invite le directeur à dresser une liste précise des besoins en précisant les dimensions.

Le directeur informe le conseil d'école que le fils de Mme Gessier est intervenu gracieusement pour faire un audit de l'équipement informatique de l'école (avec une proposition de remise à niveau de tout le parc informatique) et pour réaliser le travail. L'association USEP a financé cette rénovation de 33 ordinateurs élèves et de 6 ordinateurs enseignants pour un montant de 1071 €. Toute l'équipe se félicite d'avoir maintenant un outil informatique qui fonctionne correctement et remercie chaleureusement l'intéressé. Mme Weiss se joint aux enseignants et précise que la commune ne manquera pas également de le remercier.

7. Périscolaire

M. Oberlé revient sur les projets qui avaient été évoqués lors du précédent conseil. La soirée « Jeux de société » du 21 octobre 2022 a attiré une cinquantaine de participants, le spectacle de Noël a réuni environ 80 spectateurs le 16 décembre 2022 (soirée organisée en partenariat avec l'AOSE). Il évoque également le séjour organisé en février 2023 (3 jours et 2 nuits) avec 20 enfants. Tout s'est parfaitement bien passé. Enfin, il parle des projets à venir qui sont une nouvelle soirée « Jeux de société » le 24 mars 2023 et l'organisation d'une conférence avec la venue de Mme Duhoux le 11 mai 2023.

8. Divers

Le directeur revient sur la visite de M. Feld-Grooten, l'inspecteur d'académie, qui est venu voir l'école élémentaire et saluer l'équipe le 10 janvier 2023 avec M. Venck, son adjoint, Mme

Ganzitti, l'inspectrice de la circonscription et M. Hecklen, le maire de Hochstatt. M. l'inspecteur d'académie a beaucoup apprécié le cadre dans lequel travaillent et vivent les élèves de l'école.

M. Woehl précise que la récente action « Vente de chocolats de Pâques » a engendré un bénéfice de 617,76 € pour l'association USEP de l'école.

Le directeur demande au conseil d'école si l'on reprend le dispositif habituel pour les photos de classe. Les tarifs pratiqués les années précédentes étaient les suivants :

- photo panoramique à 6 € ;
- kit avec photo panoramique et planche avec portraits à 10 €.

Le photographe a dû augmenter ses tarifs. Le conseil d'école propose une légère majoration des prix de vente :

- photo panoramique à 7 € ;
- kit avec photo panoramique et planche avec portraits à 11 €.

M. Woehl indique la date de la venue du photographe : jeudi 25 mai 2023 après-midi.

Le directeur rappelle la date du conseil d'école du 3^e trimestre : mardi 13 juin 2023 à 17h45.

Conseil d'école clos à 19h45.

Le directeur,
Pierre Woehl

